

République Démocratique du Congo



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET DU CHEF DE L'ETAT
DIRECTION DE LA COMMUNICATION

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
FÉLIX-ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO,
CHEF DE L'ÉTAT,
SUR LA FIN DE L'ÉTAT D'URGENCE

Kinshasa - RDC, Mardi 21 Juillet 2020



FIN DE L'ÉTAT D'URGENCE

Kinshasa - RDC, Mardi 21 Juillet 2020

Mes très chers compatriotes,

Il vous souviendra qu'en date du 24 Mars 2020, j'avais, par l'ordonnance N°20/014 du 24 Mars 2020, proclamé l'état d'urgence sanitaire sur toute l'étendue du territoire national pour faire face à l'épidémie de COVID-19.

Cette grave crise sanitaire qui affecte le monde entier a rendu indispensable les mesures prises au niveau national pour agir au quotidien.

Ainsi, après la première vague des mesures décrétées dans l'ordonnance précitée, j'en ai pris d'autres rendues nécessaires par l'évolution de l'épidémie dans notre pays.

De manière générale, toutes ces mesures associées à la bravoure des équipes impliquées dans la riposte multisectorielle ont permis de ralentir la progression de l'épidémie à Kinshasa et de freiner son expansion dans toutes les provinces.

Grâce à ces efforts, nous sommes parvenus à réduire la mortalité très élevée au début de l'épidémie de 11% à 2,4% actuellement avec un nombre de plus en plus croissant de guéris. Davantage, nous notons une tendance à la baisse du nombre de nouveaux cas au cours de ce mois de juillet.

Ce bilan nous place sur le plan africain à la 9ème place en termes de nombre de cas et à la 12ème place en termes de nombre de décès, déjouant ainsi toutes les prévisions catastrophiques qui ont été prédites pour notre pays au début de l'épidémie.

Mes très chers compatriotes,

Cette nouvelle maladie, qui a surpris toute l'humanité, a entraîné des conséquences néfastes sur le plan sanitaire, économique et social. Aucun pays n'est épargné, même ceux qui disposent des meilleurs systèmes de santé et de protection so-ciale.

Les mesures prises ont obligé nos enfants, nos parents, les agents publics et ceux du secteur privé à rester confinés chez eux. Elles ont impacté et continuent d'impacter sur le fonctionnement des institutions de la République, sur les entreprises publiques et privées ainsi que sur les relations bi et multilatérales.

Les leçons et expériences de 4 mois de lutte nous ont appris que nous devons vivre avec cette maladie sans peur ni stigmatisation. Nous devons ainsi adapter nos stratégies de lutte et de prévention contre ce fléau en tenant compte de cette évidence.



Face à cette réalité, un consensus s'est dégagé entre le Parlement, le Gouvernement, la société civile ainsi que le secteur privé et les partenaires techniques et financiers sur la nécessité de sortir de l'état d'urgence en continuant la lutte contre la COVID-19 à travers des mesures sanitaires, administratives et de police non dérogoires aux libertés individuelles et collectives.

Mes très chers compatriotes,

Aujourd'hui 21 juillet 2020 à minuit prend fin l'état d'urgence proclamé pour faire face à l'épidémie de COVID-19 en date du 24 mars 2020 et renouvelé à six reprises. Les mesures y relatives cessent d'avoir effet. Cependant, il doit être clairement entendu que la fin de l'état d'urgence ne veut pas dire la fin de l'épidémie de COVID-19 dans notre pays.

Par contre, c'est l'indication pour toute notre Nation de revenir progressivement à une vie normale tout en respectant les gestes barrières et d'autres mesures y relatives. Il est donc question de faire l'équilibre entre notre santé physique, celle de notre économie et la stabilité de notre société.

La fin de l'état d'urgence implique le retour progressif à la vie normale en respectant un certain nombre de préalables, par rapport aux mesures sanitaires qui seront de stricte observation, et à la reprise des activités en fonction des secteurs concernés et suivant les dispositifs mis en place par les autorités compétentes.

Mes très chers compatriotes,

Ces préalables comprendront l'engagement des responsables à faire respecter les mesures spécifiques prises par le Gouvernement, le renforcement de la sensibilisation et de la communication sur la maladie et sa prévention, ainsi que l'implication des différents acteurs engagés dans la lutte contre la COVID-19 à tous les niveaux.

Quant aux mesures qui doivent accompagner le retour progressif à la vie normale, j'instruis ce qui suit :

Premièrement, à partir de ce 22 Juillet 2020 :

- La reprise des activités commerciales (magasins, banques, restaurants, cafés, bars, terrasses, entreprises, etc.) ;
- La reprise des rassemblements, réunions et célébrations ;
- La reprise des transports en commun.

Deuxièmement, à partir du 3 août 2020 :

- La reprise des écoles et des universités en commençant par les classes et promotions terminales ;

Troisièmement, à partir du 15 août 2020 :

- La réouverture des églises et lieux de culte ;
- La reprise des Mouvements migratoires interprovinciaux ;
- L'ouverture des ports, aéroport et frontières ;
- La réouverture des discothèques, stades et salles de spectacle.

Toutefois, pour les funérailles, les dispositifs actuels restent maintenus et doivent être de stricte application.

Dans ce contexte, il sied de préciser que les modalités pratiques de reprise dans les différents secteurs seront déterminées par les autorités nationales, provinciales et locales compétentes.

S'agissant des mesures sanitaires qui doivent impérativement accompagner la reprise, je rappelle la nécessité d'observer partout et en tout temps les mesures barrières ci-après :

- La mise en place des dispositions de contrôle à chaque entrée impliquant la prise de température, le lavage des mains et/ou application des gels hydroalcooliques ;
- Le port correct et obligatoire des masques dans les lieux publics ;
- Le respect de la distanciation physique ;
- Le contrôle et le suivi de l'état de santé du personnel public et privé ;
- La décontamination et la désinfection régulière des lieux d'activités.

J'instruis le Gouvernement de la République et tous les services habilités de prendre les dispositions nécessaires y afférentes.

Aussi, je réaffirme mon engagement à la mise en œuvre du programme Multisectoriel d'Urgence d'Atténuation des Impacts de la COVID-19 en RDC (PMUAIC-19) que j'ai lancé le 18 juin 2020. Ce programme qui est en cours de mise en œuvre par le Gouvernement s'articule autour des trois axes ci-après :

1. Riposte, surveillance et renforcement du système de santé ;
2. Soutien à la stabilité économique et relance de la macroéconomie ;
3. Atténuation des risques et soutien aux populations.

A cet effet, j'instruis ma Task force, le Comité Multisectoriel, le Secrétariat technique, le Ministre de la Santé, le Ministère du Plan ainsi que l'ensemble du Gou-



vernement de demeurer en alerte et de redoubler d'efforts dans la surveillance et la prise en charge de cette épidémie.

Mes très chers compatriotes,

Je vous invite au respect strict des mesures barrières ci-dessus décrites et aux adaptations qui vous seront proposées par le Gouvernement et les services compétents afin de prévenir toute nouvelle flambée des cas qui risque de compromettre nos efforts collectifs de contrôle de cette épidémie.

J'encourage aussi tous les chercheurs dans les différents domaines, à poursuivre leurs efforts dans la recherche des solutions innovantes locales pour contribuer à endiguer cette crise.

J'exprime toute ma reconnaissance et tous mes encouragements aux équipes de riposte contre la COVID19 qui, dans des conditions difficiles, ont fait et continuent de faire preuve de bravoure et de patriotisme.

Je remercie aussi tous les partenaires bi et multilatéraux qui nous assistent dans cette guerre contre la pandémie.

Mes très chers compatriotes,

Au moment où nous amorçons une autre étape dans cette crise, je ne peux pas oublier toutes ces familles qui ont été directement victimes de ce fléau et pour lesquelles j'exprime toute ma compassion et celle de la nation toute entière.

Ma pensée va également et spécialement aux personnels soignants qui, du reste, ont payé un lourd tribut en vies humaines dans l'exercice de leur fonction.

Mes très chers compatriotes,

Notre devenir et notre avenir dépendront de notre conscience, de notre comportement, de notre discipline et de notre solidarité sans oublier notre profonde confiance et notre foi en la Grace Divine.

Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo.

Je vous remercie.